

ACCUEIL

EDITORIAL

POLITIQUE

ECONOMIE

FAITS DIVERS

SOCIAL

CULTURE

RÉGIONS

SPORT

CHRONIQUE DE VANF



**VOTRE ENTREPRISE PORTE UN PROJET
AVEC UNE OSC EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?**

**LE PROGRAMME VARUNA LE FINANCE AVEC
LE FONDS BUSINESS BIODIVERSITÉ OCÉAN INDIEN !**

Toutes les infos sont sur notre site : www.varuna-biodiversite.org, rubrique « Les projets »



Accueil » Régions » **DIANA – Préservation et
développement socio-économique du territoire**

Régions

DIANA – Préservation et

Confidentialité - Conditions

développement



du territoire

🕒 1 septembre 2023 💬 Commenter 👤 Raheriniaina

👁️ 154 Vues 📖 4 minute(s) pour lire



La mise en œuvre du projet environnemental décentralisé Kobaby vient d'être prolongée de six mois, c'est-à-dire jusqu'à fin juin 2024. Car son taux de décaissement global avoisine 50%.

Kobaby, soin en dialecte du Nord, est un projet a démarré en juillet 2018, mais le taux de décaissement global du projet avoisine, à l'heure actuelle, 50%. Des raisons sont avancées pour expliquer ce faible taux de décaissement, mais l'une d'entre elles est la pandémie de Covid-19. Citons aussi l'impossibilité d'utiliser les fonds alloués pendant deux ans. Or, sa mission consiste à allier les objectifs de conservation et de développement, tout en renforçant les aires protégées pour qu'elles soient le pivot du développement local dans la région Diana. Il contribue également à la protection des écosystèmes marins et terrestres, tout en améliorant les conditions de vie des populations locales. Six gestionnaires de neuf aires protégées,

quatre agrégateurs de quatre filières agricoles (riz parfumé, miels de mangrove et terrestres, fruits,

< f t G+ p in >

aires protégées que comporte la région Diana tout en améliorant les revenus et le bien-être des populations riveraines à ces aires protégées. Cependant, selon les explications de la coordonnatrice du projet, Hanta Rabetaliana, il est trop tôt pour évaluer les résultats et les premiers effets de cette approche intégrée et décentralisée promue par Kobaby. Aujourd'hui, les communes concernées sont devenues des parties prenantes à part entière dans la gouvernance et la gestion des aires protégées. Les paysans producteurs et les pêcheurs en périphérie des aires protégées se structurent en association ou coopératives pour améliorer la qualité et la quantité de leurs produits. Néanmoins, à la mi-juin 2024, le projet devra évaluer l'amélioration de la gouvernance et de la gestion, mais aussi celle des revenus et du bien-être d'une partie des cent dix mille personnes, soit environ dix-huit mille ménages, des vingt-huit communes riveraines des neuf aires protégées et paysages de mangroves objets du projet.

Activités lancées

« Une aire protégée doit être vue comme un territoire présentant des avantages pour toutes les parties prenantes. Le gestionnaire d'une aire protégée ainsi que ses partenaires doivent mettre en œuvre des activités génératrices de revenus et/ou de bien-être. Le gestionnaire peut aussi intégrer les parties prenantes dans des activités de gestion de l'aire protégée, revêtant une forme de renforcement de capacité ou de compensation de la perte d'accès à un espace ou à des ressources naturelles d'un territoire traditionnel », explique Hanta Rabetaliana. Ainsi, depuis 2020, des subventions sont octroyées aux six gestionnaires des neuf aires protégées pour mettre en œuvre les activités de délimitation



physique, de patrouilles, de suivi, mais aussi de lutte contre les infractions diverses. Les financements

< f t G+ p in >

marketing et les réhabilitations des pistes d'accès. En 2022 jusqu'à la mi-2024, des subventions sont aussi attribuées aux agrégateurs de filières agricoles. Ils identifient les communautés bénéficiaires, renforcent leur savoir-faire, aident à commercialiser les produits de qualité et inculquent l'esprit de valorisation durable et de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Sur le plan institutionnel, le Comité de pilotage (Copil) a été mis en place, en 2018, avant le lancement officiel du projet. Il a, pour mandat principal, d'assurer la supervision de la mise en œuvre et de donner les orientations politiques et stratégiques du projet. C'est pour cela qu'une réunion du Copil, en présentielle et visio-conférence, s'est tenue mercredi, à l'étage de l'Hôtel de la Poste. Cette réunion, considérée comme septième et avant-dernière réunion, a permis aux membres de situer l'avancement du projet, en terme de réalisations techniques et financières, en prenant connaissance des réalités et des conditions de mise en œuvre. C'était aussi l'occasion de disposer d'un montant estimatif des fonds disponibles pour 2024, tout en sachant que ce sera la dernière année de mise en œuvre du Kobaby et que la date d'achèvement technique du projet est fixée au 31 décembre 2024, de même que la date limite de versement.



Le coordonnateur
Hanta Rabetaliana lors
de la réunion du copil.